

Informations destinées aux visites (bezoekersinformatie Frans)

Heures de visite

Toutes les heures de visite actuelles se trouvent sur le site www.alysis.nl. et sur la carte de visite (disponible aux guichets de l'atrium). Vous y trouverez également les services pour lesquels les heures de visite sont différentes.

Entre 23h00 et 7h00, les visites ne peuvent pénétrer dans l'hôpital que par l'entrée des Urgences.

Visites

Pour que les heures de visite se déroulent bien pour tout le monde, nous appliquons les règles suivantes :

- **Pas plus de deux visiteurs par patient**

Nous savons par expérience que si un patient a plus de deux visiteurs, cela est trop fatiguant et trop difficile pour lui ou pour les autres patients. Ce sont surtout les patients souffrant d'une grave maladie qui ont besoin de repos. Il est possible que ces patients soient dans la même chambre que d'autres malades moins gravement atteints. Il est donc important d'en tenir compte pendant les heures de visite. Le mieux est de demander à un membre de la famille d'organiser une bonne répartition des visites.

- **Les visites doivent respecter les heures de visite prescrites**

Les heures de visite sont pour les patients une coupure bienvenue dans la routine quotidienne. Jusqu'à l'heure de la visite, les infirmiers s'occupent des soins afin que tous les patients soient prêts pour l'heure de la visite. Pendant les visites, les infirmiers ont, entre autres, des entretiens avec la famille des patients et ils mettent les dossiers des patients à jour. Après les visites, les infirmiers et autres prestataires de soins doivent recommencer à s'occuper des patients. C'est pourquoi il convient de respecter l'heure indiquée pour la fin des visites.

Bien entendu, dans des circonstances particulières, il est possible, en accord avec les infirmiers, de faire exception à ces règles.

- **Patients en isolement**

Certains patients sont en isolement. Cela est clairement indiqué sur la porte de la chambre de ces patients. Il est important que les visites suivent ces directives. Si vous avez des questions à ce propos, l'infirmier/infirmière y répondra volontiers.

